

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE FLOURENS

SÉANCE DU 31 AOÛT 2023

DÉPARTEMENT

Haute-Garonne

Nombre de conseillers

En exercice 17

Présents 16

Procuration 1

Votants 17

L'an deux mille vingt-trois, le trente et un août à 20h30,

Le Conseil municipal de Flourens, régulièrement convoqué,

S'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,

sous la présidence de Jean-Pierre FOUCHOU-LAPEYRADE,

Maire.

Date de la convocation : 03/08/2023

Date d'affichage de la convocation : 21/08/2023

Date d'affichage de la délibération : 06 SEP. 2023

Etaient présents : MM. FOUCHOU-LAPEYRADE, ANDRÉ, PARIS, NAVARRO, CAMUS, FAURÉ, CORTES, DICIANNI, MOËNNARD, JORDAN, MIERE, ARRUÉ, JEULIN-CARREY, TOUCHEBEUF, BACOU, ROUZAUD.

Ont donné procuration :

Madame Martine NOËL a donné procuration à Monsieur Didier CORTES.

Monsieur Didier CORTES a été nommé secrétaire de séance.

Délibération n° 2023-57 Vote des tarifs du : Centre Animation Jeunesse (CAJ), Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole (ALAE) et l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

Exposé

Monsieur le Maire rappelle qu'un accueil de loisirs associé à l'école (ALAE) fonctionne le matin, en inter classe le midi et le soir ainsi que le mercredi et pendant les vacances scolaires (accueil de loisirs sans hébergements (ALSH) il est nécessaire de voter les différents tarifs qui seront appliqués pour l'année scolaire 2023-2024 pour les prestations municipales du service enfance jeunesse selon les grilles ci-dessous :

▪ **L'Accueil de Loisirs Associé A l'Ecole (ALAE)**

QF	Tarif horaire	matin seul	midi seul	soir seul	matin/midi	midi/soir	matin/soir	matin/midi/soir
De 0 à 599	0,30 €	5,40 €	7,56 €	7,56 €	12,96 €	15,12 €	12,96 €	20,52 €
De 600 à 999	0,34 €	6,12 €	8,57 €	8,57 €	14,69 €	17,14 €	14,69 €	23,26 €
De 1000 à 1299	0,37 €	6,66 €	9,32 €	9,32 €	15,98 €	18,65 €	15,98 €	25,31 €
De 1300 à 1499	0,46 €	8,28 €	11,59 €	11,59 €	19,87 €	23,18 €	19,87 €	31,46 €
De 1500 à 1699	0,49 €	8,82 €	12,35 €	12,35 €	21,17 €	24,70 €	21,17 €	33,52 €
Plus de 1700	0,51 €	9,18 €	12,85 €	12,85 €	22,03 €	25,70 €	22,03 €	34,88 €

Tableau 2 - Coût mensuel 2023 2024 des créneaux ALAE sans réservation

QF	Tarif horaire	matin seul	midi seul	soir seul	matin/midi	midi/soir	matin/soir	matin/midi/soir
De 0 à 599	0,40 €	7,20 €	10,08 €	10,08 €	17,28 €	20,16 €	17,28 €	27,36 €
De 600 à 999	0,44 €	7,92 €	11,09 €	11,09 €	19,01 €	22,18 €	19,01 €	30,10 €
De 1000 à 1299	0,49 €	8,82 €	12,35 €	12,35 €	21,17 €	24,70 €	21,17 €	33,52 €
De 1300 à 1499	0,60 €	10,80 €	15,12 €	15,12 €	25,92 €	30,24 €	25,92 €	41,04 €
De 1500 à 1699	0,63 €	11,34 €	15,88 €	15,88 €	27,22 €	31,75 €	27,22 €	43,09 €
Plus de 1700	0,67 €	12,06 €	16,88 €	16,88 €	28,94 €	33,77 €	28,94 €	45,83 €

Tableau 3 – Coût à l'acte 2023-2024

QF	Tarif matin seul	Tarif midi seul	Tarif soir seul
De 0 à 599	0,45 €	0,53 €	0,75 €
De 600 à 999	0,51 €	0,60 €	0,85 €
De 1000 à 1299	0,56 €	0,65 €	0,93 €
De 1300 à 1499	0,69 €	0,81 €	1,15 €
De 1500 à 1699	0,74 €	0,86 €	1,23 €
Plus de 1700	0,77 €	0,89 €	1,28 €

Il est précisé que les enfants du personnel communal bénéficieront de la gratuité de ce service.

▪ **L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)**

Quotient Familial	Mercredis période scolaire		Vacances			
	Résidents commune avec Réservation	Non résidents commune et résidents commune sans réservation	Résidents commune avec Réservation		Non résidents commune et résidents commune sans réservation	
	Demi-journée	Demi-journée	Demi-journée	Journée	Demi-journée	Journée
0 à 599	7,72 €	10,09 €	4,95 €	9,90 €	6,38 €	12,76 €
600 à 999	8,51 €	11,08 €	5,44 €	10,89 €	7,04 €	14,08 €
1000 à 1299	9,50 €	12,27 €	5,99 €	11,99 €	7,75 €	15,51 €
De 1300 à 1499	11,68 €	15,24 €	7,37 €	14,74 €	9,57 €	19,14 €
De 1500 à 1699	11,99 €	15,55 €	7,68 €	15,36 €	9,88 €	19,76 €
Plus de 1700	12,30 €	15,86 €	7,99 €	15,98 €	10,19 €	20,38 €

Ces tarifs ne comprennent pas les séjours ni les sorties.

Le personnel communal bénéficiera des tarifs flourensois.

En fonction des sorties et activités proposées et suivant les devis, les tarifs des sorties et activités extra scolaires seront 9.00 €, 11.00 €, 15.00 € ou 20.00€.

Le prix du repas sera de 7.00€ et 9 € pour les repas à thèmes.

▪ **Le Centre Accueil Jeunesse (CAJ)**

- **Tarifs d'adhésion :**

1^{ère} tranche de QF de 0 à 900 : 13.00 €
 2^{ème} tranche de QF de 901 à 1 399 : 20.00 €
 3^{ème} tranche de QF au-delà de 1 400 : 26.00 €.

- **Sorties et activités :**

En fonction des sorties et activités proposées et suivant les devis, les tarifs des sorties et activités extra scolaires seront 9.00 €, 11.00 €, 15.00 € ou 20.00€.

Le prix du repas sera de 7.00€ et 9 € pour les repas à thèmes.

Décision

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré le Conseil Municipal

DÉCIDE :

D'appliquer les tarifs selon les grilles tarifaires du service du service Enfance Jeunesse tels que précédemment exposés

La délibération est adoptée à :

Envoyé en préfecture le 06/09/2023

Reçu en préfecture le 06/09/2023

Publié le

ID : 031-213101843-20230831-CM0831_202357-DE



Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Fait à Flourens, le 01/09/2023

Le secrétaire de séance,
Didier CORTES

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Le Maire,
Jean-Pierre FOUCHOU-LAPEYRADE

An official blue circular stamp of the Mayor of Flourens, Haute-Garonne, with a central emblem. A handwritten signature in brown ink is written over the stamp, featuring a large loop and a long horizontal stroke.

Envoyé en préfecture le 06/09/2023

Reçu en préfecture le 06/09/2023

Publié le



ID : 031-213101843-20230831-CM0831_202357-DE